

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1 portant promotion de MM. Robin (Guillaume), ingénieur adjoint de 1re classe, à l'emploi d'ingénieur de 4° classe, et Raynaud (Joseph), ouvrier d'art de 2e classe à l'emploi d'ouvrier d'art de 1re classe

n° 1

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 janvier 1941

Numéro JO
n° 530 du 31/01/1941

Date du numéro
31 janvier 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 12 juin 1938 portant organisation du cadre local des travaux publics: Vu le procès-verbal (le la Commission de classement en date du 14 novembre 1940

Vu l'arrêté n° 1174 en date du 31 décembre 1949 portant inscription au tableau d'avancement du personnel des agents du cadre local des travaux publics,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont promus pour compter du 1° janvier 1911 : a) .1 riniplui d'ingé nit ur dr 4° classe M. Robin (Guillaume), ingénieur adjoint de 1° classe; b) .1 l'emploi d'ouvrier d'art de 1er classe: M. raynaud (josephe), ouvrier d'art de 2e classe. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré publié et communiqué partout où besoin sera.

NoUAILIETAS.